

🍧 Stage de chant choral 2025 - Bayeux

Chœur Accords Majeurs de Chaville

https://accordsmajeurs.com/stage-de-chant-choral-2025/

Venez illuminer votre été en chantant à Bayeux

Du samedi 23 août à 15h00 au samedi 30 août à 10h



Extraits de grands chœurs d'opéra

Pietro MASCAGNI

Cavalleria rusticana « Chœur des paysans »

Richard WAGNER

Lohengrin « Treulich geführt »

Ruggero LEONCAVALLO Pagliacci « Bell chorus »

Giuseppe VERDI Nabucco « Va, pensiero »

Une préparation sérieuse est demandée, afin de garantir un plaisir maximum de tous et la réussite de ce beau projet!

Pour le travail préparatoire, les fichiers audios d'étude pour les chœurs (inclus dans les frais de stage) ainsi que les partitions seront distribués lors de la réunion d'information courant juin 2025 au Conservatoire de Chaville.

Des passages en solo ou duo, extraits de ces mêmes œuvres sont aussi proposés (voir les détails sur le site d'Accords majeurs).

Ce répertoire sera présenté lors d'une soirée musicale publique organisée dans l'Hôtellerie en fin de stage.

Lieu du stage:

Hôtellerie La Joie Saint-Benoît 54 rue Saint Loup 14400 BAYEUX https://lajoiesaintbenoit.com/

En centre-ville, à 400 m de la Cathédrale

Accès direct depuis Paris Saint-Lazare (2h00) puis 10 mn à pied depuis la gare de Bayeux.

Deux salles de répétition seront à notre disposition.

Horaires du stage:

- le samedi 23 août :

15h à 17h et 18h à 19h30

- du dimanche 24 au vendredi 29 août :

9h à 12h et 17h à 20h

Samedi 23 août : accueil à partir de 14h Mardi 26 août : après-midi libre

Vendredi 29 août : soirée musicale publique

Samedi 30 août : départ en matinée



Cheffe de chœur, directrice musicale : Mari JRAD-SANO



Pianiste : Yayoï ADACHI

Mari JRAD-SANO est une cheffe de chœur, chanteuse aux multiples talents. Elle est diplômée du master de chant de l'Université de Musique Kunitachi à Tokyo. Elle mène une carrière de chanteuse soliste au Japon et interprète notamment Carmen. Arrivée en France en 2007, elle obtient son Diplôme d'Etudes Musicales, poursuit sa carrière de soliste, développe une riche expérience au sein de chœurs professionnels et acquiert des compétences en direction chorale. Mari a été professeure de chant et cheffe de chœur à l'École de musique et de danse de Vélizy-Villacoublay. Depuis 2023, elle est cheffe du chœur de l'association Accords Majeurs au Conservatoire de Chaville. Elle se spécialise dans le répertoire choral allant du chant de la Renaissance à nos jours. Sa méthode pédagogique est flexible et créative, favorisant un environnement propice à l'apprentissage.

Lauréate de la prestigieuse université Toho Gakuen de Tokyo au Japon et passionnée de musique française, Yayoi ADACHI parachève sa formation au sein du Conservatoire National Supérieur de Musique de Lyon dans la classe de Géry Moutier. Elle y obtient deux premiers prix en piano et musique de chambre, et y conduit de nombreuses recherches pédagogiques et musicologiques. Yayoi est une partenaire recherchée pour le répertoire de musique de chambre, et c'est à ce titre qu'elle se produit avec les meilleurs solistes en Europe et en Asie. Par ailleurs, elle est depuis 2004 pianiste accompagnatrice du Chœur Accords Majeurs au Conservatoire de Chaville. Elle travaille actuellement au Conservatoire de Chatou.

Loisirs:

Musée de la Tapisserie de Bayeux (XIème siècle) Musée d'Art et d'Histoire de Bayeux

Cathédrale de Bayeux

Espace naturel de la vallée de l'Aure

Mémorial et musées de Caen à 30 km

Châteaux de Balleroy à 16 km

Plage d'Arromanches-les-Bains à 12 km

Batterie allemande de Longues-sur Mer 8 km

Port de pêche de Port-en-Bessin-Huppain à 10 km

Location de vélos, randonnées nature...



Tarifs par stagiaire (voir le détail sur le formulaire d'inscription):

Le stage seul (hors hébergement) sur la base de 25 participants minimum :

320 € 25 €

Pour les stagiaires extérieurs à l'association « Accords Majeurs », ajouter une cotisation de : **Partitions obligatoires**

30 €

Hôtellerie en chambre double :

390 € / personne en ½ pension (dîner)

475 € / personne en pension complète

Hôtellerie en chambre individuelle :

460 € / personne en ½ pension (dîner)

545 € / personne en pension complète

D'autres hébergements sont possibles aux alentours (hôtels, campings ...), à réserver par vos soins : Office du tourisme : Tél 02 31 51 28 28 https://bayeux-bessin-tourisme.com/fr/

- Le stage s'adresse aux personnes ayant déjà une pratique du chant choral ou ayant déjà suivi des cours de chant.
- Les personnes désireuses de s'inscrire au stage doivent **passer une audition** auprès de la cheffe de chœur à Chaville ou en visioconférence.
- La cheffe de chœur pourra être amenée à accepter les inscriptions en fonction de la composition des pupitres.

Le bulletin d'inscription et le présent imprimé sont téléchargeables :

https://accordsmajeurs.com/stage-de-chant-choral-2025/

Pour tous renseignements: 06 62 96 51 59

Association Accords Majeurs: 3 Parvis Robert Schuman 92370 CHAVILLE - 01 46 29 51 62



Accords Majeurs - Stage de Chant Choral 2025 DEMANDE D'INSCRIPTION

à remettre au secrétariat d'Accords Majeurs © 01 46 29 51 62 Conservatoire de CHAVILLE 3 Parvis Robert Schuman 92370 Chaville

Remplir un imprimé par choriste participant

NOM:		Prénom	:		
Adresse:					
Téléphone :		E-mail:			
Pupitre: Soprano	Alto 🗆	Ténor 🗌	Basse	et éventuellemer	nt 1 Solo
Prix du stage (frais péd	agogiques, location	on des salles et pia	anos):	320 € / personne	320 €
Les stagiaires <u>extérieurs</u> à Accords Majeurs doivent adhérer à l'association, et régler en sus la <u>cotisation à l'association</u> de : 25 € / personne					
Partitions reliées et annotées et enregistrements 30 € / personne					30 €
Hébergement : à l'Hôte Indiquer le <u>nombre de p</u>		nt-Benoît - BAYI	EUX		
7 nuitées du samedi 23/0	08 à 15h (dîner co	ompris) au samedi	30/08 au mati	n (petit-déjeuner com	pris)
<u>Chambre double</u> : ½ pension : 390 € /pers. pension complète : 475 € /pers.					
Chambre individuelle: ½ pension : 460 € /pers. pension complète : 545 € / pers.					
Précisez <u>le nom</u> des pers - Choriste :		1 0	_		
N.B.: les cas particulier	s de <u>séjours partie</u>	els d'accompagna	nts doivent être	e prévus à l'avance.	
Je choisis un autre mode et de son règlement.	e d'hébergement [et je m'occupe	e directement o	de la réservation	
et de son regiennent.				Total	:

Règlement:

Ce bulletin d'inscription est à adresser au secrétariat d'Accords Majeurs **impérativement avec deux chèques** : l'un de 200 euros d'arrhes et l'autre pour le solde. Ces deux chèques sont à rédiger à l'ordre de Accords Majeurs, **datés à la date d'inscription et seront encaissés suivant le calendrier ci-dessous** :

- 1. 200 euros d'arrhes à l'inscription
- 2. Le solde : le 23 mai 2025

Transport : à la charge de chaque participant.

Assurance : chaque choriste est invité à se renseigner auprès de son assurance individuelle, Accords Majeurs ne prenant pas en charge d'assurance concernant les participants.

Désistement : les arrhes ne sont pas remboursables. Pour une annulation tardive, seuls les cas de force majeure sur justificatifs seront étudiés par le bureau de l'association et un remboursement partiel pourra être consenti en fonction des frais déjà engagés par l'association et des déficits occasionnés.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don à l'association Mes Scènes Accords Majeurs https://accordsmajeurs.com/mecenat/